

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la décision cadre en date du 13 avril 2023 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins organisés au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-UPEC-09 en date du 13 avril 2023 portant modalités d'organisation de l'élection partielle pour le renouvellement des représentantes et des représentants du collège B des personnels à la Commission de la recherche (secteur 2) des Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-UPEC-10 en date du 13 avril 2023 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels à la Commission de la recherche (secteur 2) des Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-UPEC-11 en date du 28 avril 2023 portant recevabilité des listes de candidatures pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels à la Commission de la recherche (secteur 2) aux Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisés de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 11 mai 2023 ;
- VU** les annexes adossées au présent arrêté ;


ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est proclamé le résultat du scrutin tel que présenté dans l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services par intérim, Madame Marie Garapon, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 11 mai 2023

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

ANNEXE :

- Procès-verbal pour la Commission de la Recherche (CR), Collège B, Secteur 2 de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – PERSONNELS

ELECTIONS PARTIELLES

PROCES VERBAL

COMMISSION DE LA RECHERCHE - COLLEGE B - SECTEUR 2

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	17
Nombre d'émargements	2
Nombre d'enveloppes de vote	2
Taux de participation	11,76%
Nombre de votes blancs	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	1

	Nbr de suffrages		Résultat
FANNY GALLOT (Liste UNION POUR L'UPEC : UNIVERSITÉ PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET COLLÉGIALE)	1	100,00%	ELU

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 10/05/2023 à 10h00 au 11/05/2023 à 16h00.